8 Pêcher N°8-2021

Fenêtre de capture truite fario : premiers signaux positifs!

Encadrée par arrêté préfectoral, l'expérimentation a démarré en 2019 sur le bassin de la Brévenne amont, sur le territoire des AAPPMA de Ste Foy l'Argentière et de Bessenay; à la demande de l'AAPPMA de la vallée du Garon, elle a été étendue en 2020 au bassin du Haut Garon, sur son parcours en gestion patrimoniale. Testée sur 3 ans, il est l'heure de dresser un premier bilan de cette nouvelle gestion piscicole.



Un suivi historique

Sur la Brévenne, parcours le plus grand et le mieux suivi dans le temps, nous disposons des données acquises par pêche électrique depuis 1986 qui montrent un profil de population très clair avant la mise en place de la nouvelle réglementation : une grande rareté des poissons à partir de 30cm, et des truites de 25 à 29 cm peu nombreuses (maille à 23 cm).

Ces observations réalisées par pêches scientifiques étaient globalement confirmées par les suivis des captures des pêcheurs conduits en 2008 et 2019, avec des enquêtes paniers réalisées par les gardes-pêche et des carnets de pêche de bénévoles. Notre fenêtre de capture ayant été mise en place en 2019, et la pêche à la truite étant concentrée essentiellement sur le début de saison, 2019 reste une année témoin sous influence directe de la taille minimale de capture.

Un changement s'amorce

C'est vraiment à partir de 2020 que les effets étaient attendus, ce qui est le cas : le nombre de prises par heure de poissons de 25 cm à 29 cm est en moyenne 2 fois plus élevé sur les saisons 2020-2021, mais surtout la fréquence de captures de truites de 30 cm et plus fait un bond spectaculaire et se retrouve multipliée par 5! (cf. Figure 1) (Note : Les écarts entre 2020 et 2021 peuvent probablement s'expliquer par le jeu de donnée modeste recueilli en 2020 dans le contexte COVID, certains pêcheurs assidus tirant les valeurs de prises/h vers le haut).

Si on regarde de plus près ce qui se passe, on voit clairement que la structure en taille de la **population se régénère** avec des quantités de poissons de plus en plus importantes entre 25 et 35cm (cf. Figure 2).

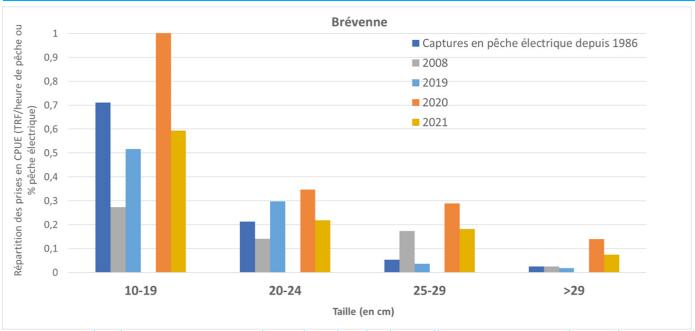


Figure 1: Nombre de truites capturées par heure de pêche selon leur taille, comparaison aux données historiques de pêche électrique (% ; 983 truites, 40 opérations sur 16 années différentes, période 1986-2019)

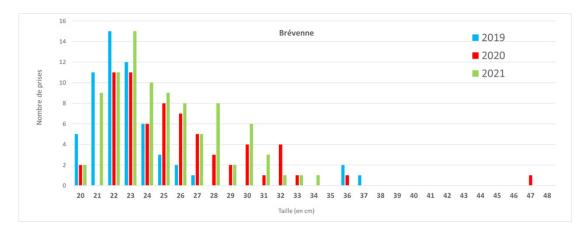


Figure 2: Evolution de la taille des truites capturées sur la Brévenne entre 2019 et 2021.

La théorie se confirme sur le terrain

Autre point intéressant, on ne distingue pas de déficit au sein de la gamme de taille des poissons conservables (de 20 à 25cm). Cela semble conforter nos hypothèses de départ, à savoir :

- un **fort taux de renouvellement** de cette cohorte relativement jeune et productive,
- un **prélèvement par la pêche bien supporté** par cette tranche d'âge, s'inscrivant en remplacement des forts taux de mortalité naturelle liés en particulier à la compétition entre ces individus pour la nourriture et l'habitat.

Des pêcheurs convaincus

Encore un signal positif : la **satisfaction** des membres des AAPPMA concernées qui ont voté la reconduction de la mesure à la quasi-unanimité. Ce qui permettra de continuer l'évaluation avec de nouvelles pêches électriques, des indicateurs plus précis et davantage de recul.



Truite fario, 59 cm (record départemental !), inventoriée sur la Brévenne







